FNEC FP FO

COMMISSION
ADMINISTRATIVE
PARITAIRE
ACADEMIQUE
DES ATRF

SCRUTIN DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

DÉFENDRE LES PERSONNELS, DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC



Profession de foi

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES ATRF

Élections professionnelles 2026
FNEC FP FO
du 3 au 10 décembre
je vote
FNEC FP-FO

VOTER FNEC FP-FO, C'EST VOTER POUR :

- - la seule organisation syndicale qui a refusé de signer l'accord PSC et prévoyance dans le périmètre Éducation Nationale/ESR
- - un syndicat qui s'oppose à l'austérité budgétaire et à l'augmentation sans fin des crédits militaires, aux dépens des services publics et des besoins élémentaires de la population.
- - un syndicat inter-catégoriel qui défend tous les personnels, titulaires et contractuels, dans l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement Supérieur.
- - un syndicat indépendant du ministère et des directions d'établissements, loin de toute cogestion.
- - le syndicat de la défense de nos statuts, de nos salaires et de nos conditions de travail

LA FNEC FP-FO, AVEC SES SYNDICATS REVENDIQUENT :

- **L'abrogation de la réforme des retraites de 2023,** retour à la retraite à 60 ans, maintien de la retraite par répartition, maintien du code des pensions (retraite sur la base de l'indice des 6 derniers mois) ;
- **la fin du gel du point d'indice :** 10 % tout de suite, + 33 % pour rattraper les pertes depuis 2000, indexation du point d'indice sur l'inflation, **ainsi que le blocage du prix des carburants à 1,50 ;**
- **une véritable revalorisation des grilles et des carrières pour toutes les catégories ;**
- l'intégration des primes dans le traitement pour améliorer le niveau des pensions ;
- l' augmentation des taux de promotions ;
- le maintien de l'intégralité de la rémunération en cas d'arrêt maladie et l'abrogation du jour de carence ;
- **l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019,** qui a supprimé les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et CHSCT et soumet les promotions à l'arbitraire le plus total

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE POUR EXIGER :

- La création de tous les postes nécessaires dans l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement Supérieur ;
- Le rétablissement des réductions d'ancienneté supprimées par la réforme PPCR ;
- Un véritable plan de requalification des ATRF vers le corps des techniciens de recherche et formation, l'augmentation significative des possibilités de promotion de C en B.
- Le retour à un corps spécifique des personnels de laboratoire du second degré dans l'Education nationale.
- Un vrai droit à mutation avec un barème sur critères objectifs, et un mouvement examiné en CAPA et en CAPN, sans possibilité de veto des établissements.
- Le retrait du RIFSEEP et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire.
- L'abrogation de l'entretien professionnel, générateur de stress et infantilisant.
- Un déroulé de carrière assurant à chaque agent une fin de carrière à l'indice sommital de sa catégorie afin de lui assurer un montant de pension décent.
- Le respect des familles et métiers des différentes BAP pour l'affectation des personnels.